CEOTTO SA

48 Avenue du Colonel Moll - 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

Construction du crématorium du Perthois

Thieblemont-Farémont

NOTICE DE SECURITE

Décembre 2018

Bureau de Contrôle:

Non défini



Grzeszczak Rigaud Architectes

34 Chaussée du Port - 51000 Châlons-en-Champagne - Téléphone 03 26 65 73 38 - Fax 03 26 65 88 44

1) INTRODUCTION

Le projet a pour but la construction du crématorium du Perthois.

Le projet se situe dans le département de la Marne sur la commune de Thiéblemont-farémont. La commune est située le long de la route nationale 4 entre Vitry-le-François et Saint-Dizier.

Le projet présente les locaux suivants :

Accessibles au public:

- Un hall d'accueil
- Des sanitaires attenants
- Deux salles de cérémonie précédées chacune d'un salon d'attente.
- Une salle de remise des urnes

Non accessibles au public:

- Vestiaires
- Salle d'accueil des prestataires
- Salle pour le célébrant
- Bureau gestionnaire et technicien
- Locaux techniques divers (rangement, salle d'introduction, four, CTA, sous station, TGBT, ménage).

3) PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT, EFFECTIFS et CLASSEMENT

A) PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Dénomination de l'établissement :

Crématorium du Perthois

Adresse principale:

Route départementale 358

THIEBLEMONT-FAREMONT

Maîtrise d'ouvrage (Nom ou raison sociale):

CEOTTO SA

48 Avenue du Colonel Moll - 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

Maîtrise d'œuvre (Nom ou raison sociale de l'architecte) :

Grzeszczak Rigaud Architectes

34 Chaussée du port 51 000 Châlons-en-Champagne

Organisme de contrôle et missions confiées s'il est déjà choisi :

En cours d'attribution

Personne à contacter pour obtenir des précisions sur mon projet ou solliciter des documents ou complémentaires :

Sandrine Douzamy

Qualité vis-à-vis du projet : Architectes

Coordonnées téléphoniques. : 03 26 65 73 3 8 Adresse électronique :...s.douzamy@grzrigaud.com

Descriptif des activités envisagées dans l'établissement recevant du public:

Salles de cérémonie et de recueillement destinées à l'organisation de cérémonies avant la crémation des défunts.

Surfaces des locaux fermés

| LOCAL | SURFACE | ACCESSIBLE AU PUBLIC | LOCAL A RISQUE |
|---|---------|----------------------|----------------|
| Hall d'entrée | 51,86 | | |
| accueil | 13,15 | | |
| Sanitaires H | 11,46 | | |
| Sanitaires F | 12,90 | | |
| circulation 1 | 4,42 | | |
| Salon d'attente 1 | 48,35 | | |
| Grande salle de cérémonie | 106,15 | | |
| Rangement | 5,03 | | |
| retrouvailles (Sale de cérémonie 2) | 72,04 | | |
| salle de visualisation / remise des urnes | 12,04 | | |
| circulation 2 | 36,82 | | |
| Local usage célébrants | 7,85 | | |
| Local introduction crémation | 36,13 | | |
| Local fours/filtration | 71,31 | | |
| Local stockage provisoire des urnes | 3,47 | | |
| local technique | 17,09 | | |
| СТА | 8,87 | | |
| TGBT | 5,22 | | |
| bureau personnel technique | 14,38 | | |
| Espace accueil prestataires ext. | 14,83 | | |
| Vestiaires/Sanit. du personnel F/H | 18,20 | | |
| Local ménage | 5,01 | | |
| TOTAL | 576,58 | | |

B) EFFECTIFS

Les activités et les effectifs sont établis en application du règlement de sécurité.

| | Туре | Pour | une activité donnée | Effectif du public | Effectif du personnel |
|-------------------------------|------|----------------------|---|--------------------|--------------------------|
| Types d'activités exercées | | Surfaces | faces Mode de calcul (pers/m², déclaratif, places, etc) | | Par niveau |
| Salle de cérémonie 1 | L | 106.15m ² | 1pers/m ² | 107 | 2 |
| Salle de cérémonie 2 | L | 72.04 m ² | 1pers/m ² | 73 | 2 |
| Salon d'attente 1 | L | 49.0 | 1pers/m² usage non concomitant avec la salle de cérémonie 1 | 49 | |
| | | | Effectif maximum | 180 | 4 |
| | | | Effectif public et personnel (*) | TOTAL =184 | |

C) CLASSEMENT PROPOSÉ

Le bâtiment sera classé en type L classé en 5eme catégorie

4) CONCEPTION ET DESSERTE DES BATIMENTS

A) DESSERTE DES BATIMENTS

La desserte du bâtiment pour les moyens de secours se fera par la cour de service en lien directe avec la route départementale.

Depuis la cours de service :1 façade accessible de plain pied.

Un accès secondaire (véhicules légers) est possible depuis le parking public et le mail piéton

B) ISOLEMENT DES TIERS

Bâtiment créé situé à plus de huit mètres de tout autre bâtiment.

5) RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES

Etablissement de 5ème catégorie sans locaux à sommeil, pas de stabilité au feu requise.

A) ELEMENTS PORTEURS et PLANCHERS

Le plancher bas du rez de chaussée sera constitué d'un dallage béton.

Les murs du bâtiment seront réalisés en maçonnerie.

Construction du crématorium du Perthois

B) PIECE DE CHARPENTE DE COUVERTURE

Il est prévu une charpente métallique.

Absence de stabilité au feu.

6) COUVERTURES

Couverture en zinc à joint debout sur chevronnage et volige

7) FACADES

Façades réalisées en brique (plaquettes) collées + moucharabiés en brique devant certaines baies. Acrotères traitées en enduit traditionnel à la chaux.

8) DISTRIBUTION INTERIEURE

Cloisonnement traditionnel

9) ISOLEMENT DES LOCAUX A RISQUES

A) LOCAUX A RISQUES

| LOCAL | SURFACE | ACCESSIBLE AU PUBLIC | LOCAL A RISQUE |
|---|---------|----------------------|----------------|
| Hall d'entrée | 51,86 | | |
| accueil | 13,15 | | |
| Sanitaires H | 11,46 | | |
| Sanitaires F | 12,90 | | |
| circulation 1 | 4,42 | | |
| Salon d'attente 1 | 48,35 | | |
| Grande salle de cérémonie | 106,15 | | |
| Rangement | 5,03 | | |
| retrouvailles (Sale de cérémonie 2) | 72,04 | | |
| salle de visualisation / remise des urnes | 12,04 | | |
| circulation 2 | 36,82 | | |
| Local usage célébrants | 7,85 | | |
| Local introduction crémation | 36,13 | | |
| Local fours/filtration | 71,31 | | |
| Local stockage provisoire des urnes | 3,47 | | |
| local technique | 17,09 | | |
| CTA | 8,87 | | |
| TGBT | 5,22 | | |
| bureau personnel technique | 14,38 | | |
| Espace accueil prestataires ext. | 14,83 | | |
| Vestiaires/Sanit. du personnel F/H | 18,20 | | |
| Local ménage | 5,01 | | |
| TOTAL | 576,58 | | • |

Locaux à risques : parois coupe feu 1 heure montant jusque sous couverture + Porte coupe feu ½ heure avec ferme porte.

10) DEGAGEMENTS

A) RECOUPEMENT DES CIRCULATIONS

Hall d'entrée + salon d'attente 1 : surface inférieure à 100m² → sans objet

Circulation technique séparée du hall d'entrée : non accessible au public, longueur inférieure à 25m > sans objet

B) EVACUATION

L'effectif total à évacuer est de 164 personnes à rez-de-chaussée

Les sorties sont judicieusement réparties dans le but d'assurer l'évacuation rapide des occupants, selon plan.

Nombre de sorties réglementaires : 2 dégagements totalisant 3 UP Nombre de sorties du bâtiment : 3 dégagements, totalisant 7 UP.

| Calcul des dégagements | | Dégagements réglementaires | | Dégagements prévus | |
|---------------------------|----------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| par salle | Effectif | Nombre de sorties | Nombre d'unités de passage | Nombre de sorties | Nombre d'unités de passage |
| Salle de cérémonie 1 | 107 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| Salle de cérémonie 2 | 73 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| Salon d'attente 1 | 49 | 1 + 1 accessoire | 2 | 1 + accessoire | 4 |

C) ASCENSEURS

Sans objet

11) AMENAGEMENTS INTERIEURS

Faux plafonds et revêtements en plafond

Dalle de plafond acoustique ou plaques de plâtre : classement → M1

Revêtements muraux

Les murs seront peints. Revêtement muraux M2 Réalisation d'un bardage bois dans les salles de cérémonie classé M2 Briques collées dans le hall d'entrée classée M2

Revêtements de sol

Carrelage pour tous les locaux : classement M3

Décoration

Toutes les décorations ou rideaux seront M2

12) DESENFUMAGE

Sans objet

13) ECLAIRAGE DE SECURITE

Un éclairage de sécurité sera mis en place par blocs autonomes d'évacuation et d'ambiance. Cette installation sera conforme à l'arrêté du 14 décembre 2011 modifié.

14) CHAUFFAGE et VENTILATION

L'ensemble du bâtiment sera chauffé par des émetteurs statiques à eau chaude

Les deux salles de cérémonie seront chauffées par des batteries eau chaude disposées sur le réseau de soufflage d'air.

Mise en œuvre d'une centrale de traitement d'air double flux ne desservant pas de locaux à sommeil. (Respect des dispositions des articles CH29 à CH 40)

Ces émetteurs et batteries seront alimentés par échangeur récupérant l'énergie de l'appareil de crémation, couplé à une PAC air/eau extérieure.

Cette PAC permettra en complément le rafraîchissement par soufflage d'air en été des salles de cérémonie.

L'air des locaux à pollution spécifique sera extrait par des extracteurs simple flux, répondant à l'article CH 42 (mise en place de dispositifs d'obturation).

15) ELECTRICITE et GAZ

A) ELECTRICITE

La distribution et les appareillages électriques seront conformes :

à la norme NF C 15-100 dans sa plus récente édition

à la norme NF C 13-100

au décret du 14 Novembre 1988 modifié (protection des travailleurs)

En fin de chantier, ces installations seront vérifiées par le contrôleur technique.

La puissance électrique est estimée à 286 kVA, compris alimentations pour jeux de bravoure, parade, parc enfants.

B) GAZ

Alimentation de l'appareil de crémation par une citerne Gaz.

L'alimentation gaz, entrera directement depuis l'extérieur, dans le local Four/filtration et restera toujours apparent.

Mise en œuvre d'un coffret de coupure à l'entrée des locaux techniques.

Construction du crématorium du Perthois

16) Appareils de cuisson destinés à la restauration (PE 15 à 19)

Kitchenette dans la salle de cérémonie 2 et dans le local accueil prestataires : puissance de chauffe inférieure à 20 kW

17) MOYENS DE SECOURS

Extincteurs portatifs

Extincteurs à eau pulvérisée à raison d'un appareil pour 200m2 ainsi que des extincteurs appropriés aux risques particuliers (15m entre 2 extincteurs).

Bornes d'incendie

Mise en œuvre d'une bâche incendie de 120m3 reliée à une bouche d'aspiration Zone de stationnement 8x4m sur l'air de service attenante.

Equipement d'alarme

Type 4. SSI catégorie E

Alerte

Système d'alerte par ligne téléphonique.

Affichage - documents réglementaires

Des plans et consignes de sécurité seront affichés au niveau de l'entrée et à chaque issue de secours. Un registre de sécurité sera tenu à jour par l'exploitant.

18) BUREAU DE CONTROLE

Non défini